



Brécey, le 24 Mars 2002

Association 16/05/2000

SP Avranches,

J.O 3/06/2000

Délégation

3Y

A Monsieur le Président de la
Maison de Retraite Publique
Maire de PERCY

Monsieur le Président,

C'est avec stupeur que les résidents de la Maison de Retraite de Percy ont pris connaissance de leur facture de Janvier 2002. Les "Nets à Payer" sont supérieurs de 18% à ceux de Décembre 2001. Cette augmentation est pratiquée alors qu'elle n'a pas été précédée d'une réelle information et sans aucun préavis.

Notre délégation a été saisie par les pensionnaires et leurs familles qui n'acceptent pas la violence financière et juridique qu'ils subissent.

En leur nom, B.A. vous demande d'annuler ces décisions que seule l'erreur compréhensible de vos services comptables (les mesures GUIGOU sont d'application complexe, les 35 heures et le changement de monnaie sont source de complexité supplémentaires) peut expliquer. Nous sommes d'ailleurs persuadés que vous n'étiez pas informé des détails d'application par vos services comptables de la réforme.

... / ...

Vous n'auriez pas manqué, comme nous, de remarquer à quel point ces factures sont éminemment critiquables, ne serait-ce que du seul point de vue des règles générales de Droit qui régissent les contrats.

Nous vous remercions de bien vouloir donner les instructions qui conviennent pour que les nouvelles facturations soient corrigées en ce sens.

Avec nos meilleures salutations

Le Président de B.A.

Yve GRANDJAN

BA
Bagage

Yve
Grandjan